

## Mgr Gherardini revient sur la question du magistère et du Concile

Author : spo

Categories : [Eglise universelle](#), [Revue de presse](#)

Date : 9 décembre 2011



Dans un texte publié par le site [Disputianæ Theologicæ](#), Mgr Gherardini, théologien éminent et auteur de livres récents demandant un débat sur le Concile Vatican II, s'attache à préciser les

liens entre magistère authentique et obéissance. Il le fait à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du Concile vatican II qui sera célébré l'an prochain mais qui commence déjà à susciter des interventions et des prises de position. Son texte est certainement aussi une réponse directe à Mgr Ocariz, vicaire de l'Opus Dei, membre de la commission de discussion avec la Fraternité Saint-Pie X et spécialiste de la liberté religieuse. Celui-ci, dans un article récent publié par l'*Osservatore Romano*, a voulu établir les liens entre magistère authentique, concile Vatican II et obéissance. On lira à ce sujet également l'analyse qu'en fait Côme de Prévigny sur le site [Rorate Caeli](#) (traduction française disponible sur [FECIT](#)).

De son côté, après avoir souligné que le concile Vatican II va être jugé à l'aune du... concile Vatican II, Mgr Gherardini approche la question sur ce qu'est exactement le magistère ou, plus exactement, ce qu'il n'est pas :

Il faut dire avant tout que le Magistère n'est pas une super-église qui imposerait ses jugements et ses comportements à l'Eglise elle-même, ni une caste privilégiée au-dessus du peuple de Dieu, une sorte de pouvoir fort auquel on aurait le devoir d'obéir et un point c'est tout. C'est un service, une diakonìa, mais c'est aussi une charge à accomplir, un munus, le munus docendi, qui ne peut ni ne doit prendre le pas sur l'Eglise, de laquelle il naît et pour laquelle il œuvre. Du point de vue subjectif, il coïncide avec l'Eglise enseignante (le Pape et les évêques qui lui sont unis), en tant que celle-ci propose officiellement la Foi. Du point de vue opératif, il est l'instrument par lequel cette fonction est accomplie.

Trop souvent cependant, on fait de l'instrument une valeur en soi, indépendante, et on fait appel à lui pour trancher toute discussion dès sa naissance, comme s'il était au-dessus de l'Eglise et comme s'il n'y avait pas devant lui le poids énorme de la Tradition à accueillir interpréter et retransmettre dans son intégrité et sa fidélité. C'est précisément là qu'apparaissent avec évidence les limites qui le sauvegardent de l'éléphantiasis et de la tentation absolutiste.

Il s'attache aussi à énoncer les limites de l'intervention magistérielles :

La limite de l'intervention magistérielles est aussi dans sa formulation technique même. Pour qu'elle soit vraiment magistérielles, en sens définitoire ou non, il faut que l'intervention recoure à un formulaire désormais consacré, duquel émerge sans aucune incertitude la volonté de parler en tant que « Pasteur et Docteur de tous les chrétiens en matière de Foi et de Morale, en vertu de son Autorité apostolique » si celui qui parle est

le Pape ; ou qu'émerge avec pareille certitude, de la part d'un Concile œcuménique par exemple, à travers les formules habituelles de l'assertion dogmatique, la volonté des Pères conciliaires de lier la Foi chrétienne avec la Révélation divine et sa transmission ininterrompue. En absence de telles prémisses, on ne pourra parler de Magistère qu'au sens large: chaque parole du Pape, écrite ou prononcée, n'est pas forcément du Magistère ; et il faut en dire autant des Conciles œcuméniques, parmi lesquels un bon nombre ne parlèrent pas du dogme, ou n'en parlèrent pas exclusivement ; parfois même certains greffèrent le dogme dans un contexte de diatribes internes et de litiges personnels ou de partis, et une prétention magistérielle à l'intérieur d'un pareil contexte serait absurde.

En sa conclusion, il revient directement sur l'article de Mgr Ocariz qui concluait à un assentiment complet à Vatican II sous prétexte que bien que pastoral ce concile relevait du magistère doctrinal. Voici l'analyse de Mgr Gherardini :

revenons maintenant à Vatican II pour nous prononcer si possible de manière définitive sur son appartenance ou non à la Tradition et sur sa qualité magistérielle. Sur cette dernière la question ne se pose pas, et ces laudatores qui ne se fatiguent jamais depuis cinquante ans de soutenir l'identité magistérielle de Vatican II, perdent leur temps et font perdre le leur aux autres : personne ne le nie. Cependant vues leurs exubérances acritiques, un problème se pose quant à la qualité : de quel Magistère s'agit-il? L'article de "L' Osservatore Romano" que j'ai cité plus haut, parle de Magistère doctrinal: et qui l'a jamais nié? Même une affirmation purement pastorale peut être doctrinale, dans le sens où elle appartient à une doctrine donnée. Mais celui qui dirait doctrinale dans le sens de dogmatique, se tromperait : aucun dogme n'est à l'actif de Vatican II, lequel s'il a une valeur dogmatique, ne l'a que par mode de reflet, là où il se réfère à des dogmes précédemment définis. Bref le magistère de Vatican II, comme on le dit et le redit à tous ceux qui ont des oreilles pour entendre, est un Magistère solennel et suprême. Plus problématique est sa continuité avec la Tradition : non qu'il ne l'ait pas affirmée ; mais parce que, surtout dans les point clés où il était nécessaire qu'une telle continuité fût évidente, cette assertion est restée sans démonstration.

Il convient évidemment de lire l'intégralité de ce texte en allant directement à la source. Il montre une fois de plus qu'un véritable débat doit être engagé. Nombre d'entre nous ne sommes ni théologiens ni détenteurs du magistère. Mais nombre d'entre nous sommes placés dans la situation inconfortable de ne pas y voir clair à propos d'un sujet fondamental pour notre

vie de chrétien. Alors que cinquante ans après tant de doutes, de questions, de craintes existent encore au sujet de Vatican II, ne conviendrait-il pas que les théologiens débattent vraiment et sereinement, sans manier l'arme de l'excommunication dont ils ne sont pas les détenteurs légitimes, afin qu'ensuite le magistère éclaire les fidèles ?